

Le Pic mar

(*Dendrocopos medius*)



© J. RIVIERE - GONm

RECONNAISSANCE - INDICES DE PRESENCE

Le Pic mar est assez bien représenté en France et en Europe. Il commence à coloniser quelques régions orientales (Irak, Iran). Il est néanmoins absent dans les îles britanniques,

ainsi qu'au Sud-est et Sud-ouest de la France. Il arrive souvent qu'on le confonde avec son cousin le Pic épeiche, mais le Pic mar est plus discret et diffère quelque peu de ce dernier. La position de la tache rouge sur la tête permet de les différencier. Il affectionne particulièrement les vieilles chênaies-charmaies.



HABITAT DE L'ESPÈCE

→ Il fréquente principalement les milieux forestiers dans lesquels on retrouve de vieux arbres dépérissants et morts, principalement les chênes. Il arrive de le rencontrer dans les vergers et grands parcs de feuillus.

→ Son territoire couvre tout au plus 10 voire 20 hectares suivant la richesse alimentaire que l'on y retrouve.

→ Son régime est varié : il se nourrit d'insectes, mais aussi de samares de charme, de glands et de faines.

→ Il se nourrit essentiellement sur les troncs et les branches hautes dans les arbres.

Description

- **Identification** - La calotte est rouge tant chez les jeunes que chez les adultes et couvre le dessus de la tête contrairement au Pic épeiche. La zone anale revêt une couleur rouge rosé pâle. Le dos est noir avec deux bandes blanches latérales. La tête est blanche avec un "triangle" noir sur chaque joue.

- **Biométrie** - Taille : 20 à 22 cm - Envergure : 33 à 34 cm - Poids : 50 à 80 g. Il est de la taille d'un petit merle.

- **Comportement** - Le Pic mar est un oiseau sédentaire. C'est un excellent grimpeur, plus rapide que ses cousins. Il va se nourrir dans les frondaisons des vieux arbres. Sa discrétion le rend difficilement observable, il ne tambourine pas sur les arbres comme ses proches cousins. Il se nourrit des insectes à la surface des écorces et ne creuse que rarement en profondeur du bois. Il ne stationne pas longtemps sur un même arbre.

- **Vol** - Il a un vol onduleux, et évolue plus fréquemment entre les houppiers des arbres qu'en milieu ouvert ou sous futaie.

- **Indice de présence** - Le Pic mar est très discret et donc difficilement identifiable parmi la végétation des chênaies-charmaies. Il lui arrive néanmoins de se rapprocher des habitations et surtout des mangeoires d'oiseaux domestiques.

En période de reproduction, il pousse des cris distinctifs pour marquer son territoire.

- **Nid** - La femelle pond ses œufs dans la cavité d'un tronc très endommagé, principalement dans les chênes mais aussi d'autres essences telles que le Pommier, l'Aulne et le Noyer par exemple.

- **Nidification** - La seule ponte a lieu à partir du mois de mai, il n'y a qu'une couvée par an. Pendant les 12 à 14 jours d'incubation, les deux parents se relaient pour couvrir. 22 à 23 jours plus tard, les petits prennent leur envol.

Intérêt écologique

→ Le Pic mar est une espèce sédentaire protégée au niveau national et inscrite à l'annexe I de la directive Oiseaux (A238 - Natura 2000).

→ Il est signalé sur 1 ZNIEFF en Haute-Normandie ; sur 1 site Natura 2000 et 26 ZNIEFF en Basse-Normandie.



© J. RIVIERE - GONm

Pic Mar

Le Pic mar



Notes de terrain :

GESTION DE L'ESPÈCE

Objectif général de gestion

Maintenir au sein des peuplements des arbres à cavités (principalement des chênes), des îlots de vieillissement et de vieilles chênaies pour contribuer efficacement à la diversité de son habitat.

Gestion sylvicole

Gestion sylvo-environnementale

Gestion environnementale

↘ Les modes de traitement en préparation à la **conversion** des taillis et taillis-sous-futaie, en **futaie régulière** ou en **futaie irrégulière** feuillue ou mixte sont favorables à l'espèce.

↘ Le maintien d'une mosaïque de peuplements de futaie sans préférence particulière de mode de traitement, constitue une diversité de milieux favorable à l'espèce.



↘ La phase de **régénération artificielle** ou **naturelle**, à l'échelle des unités de gestion de nos forêts normandes n'a aucun impact sur l'oiseau qui se déplace sur une vingtaine d'hectares.



Actions à favoriser pour une gestion optimale de l'habitat

↘ Laisser sur place une quantité de bois mort significative, notamment sur pied.

↘ Conserver des chandelles très propices à l'espèce.

↘ Éliminer l'utilisation de produits agropharmaceutiques, contre les insectes en particulier.

↘ Conserver les arbres à cavités.

↘ Limiter la fréquentation des zones de nidification entre fin avril et juillet.



Futaie irrégulière

↘ Futaie feuillue ou mixte irrégulière : rechercher la structuration verticale du peuplement.

↘ Abandonner au vieillissement quelques arbres à l'hectare.



↘ Des exploitations dans les gros bois, interrompues de **fin avril à juillet**, période pendant laquelle les jeunes sont dans les nids.

Remarque : période de montée de sève de tout façon défavorable à l'exploitation des feuillus.



↘ Des **îlots de vieillissement** et/ou **arbres morts** et **arbres à cavité** maintenus en proportions raisonnables.



A EVITER

↘ Evolution homogène d'une grande partie des peuplements d'un massif vers la futaie résineuse.

L'**homogénéisation de la taille des bois** sur un massif accuserait un déficit de régénération et donc ne garantirait pas la pérennité de l'habitat.



Variante « réserve intégrale »

↘ Abandon de la récolte de bois qui se dégrade sur pied ou au sol.

